



Assemblée Générale ordinaire de la LFH du 23 mars 2021 **Procès-verbal**

La réunion de l'Assemblée Générale ordinaire de la Ligue Francophone de Hockey (LFH) débute à 19h, sous la présidence d'Yves HENET, Président.

Compte tenu des circonstances particulières liées à la crise sanitaire du COVID-19, cette Assemblée générale se tient sous forme de visio-conférence à distance. Seules les personnes absolument nécessaires pour la bonne organisation de cette réunion sont présentes au siège de la LFH.

Un scrutateur, Philippe Van Erkel, Président du LARA Wavre, est présent sur place afin de contrôler le bon déroulement de l'AG, en particulier la procédure de vote électronique et à distance.

1. Vérification des pouvoirs

Sont aujourd'hui présents ou valablement représentés : 39 clubs sur 48 présents ou représentés et représentant 130 voix sur 138. L'AG peut donc valablement délibérer.

Administrateurs :

Yves HENET (Président) – Marie BRASSEUR – Raphaël COLIN –
Nicolas DASSONVILLE – Géry DOHMEN – Alexandra JASPAR (Vice-Présidente) –
Michel MINET (Trésorier) – Nancy PAUWELS – Patrick VAN DEN BERGHE

Directeur général : Dominique COULON

Clubs :

Amicale Anderlecht – Andenne – Argos – Arlon – Ascalon –
Bayard – Chessy – Daring – Embourg – Hannut – Huy – Ixelles –
Jaguar Perwez – La Louvière – Langeveld – LARA – Léopold –
Louvain-la-Neuve – Lynx – Namur – Old Club – Ombrage –
Orée – Parc – Pingouin – Primerose – Racing – Rasante – RIX –
Sukkelweg – Tournai – Uccle Sport – Verviers – Vivier d'Oie –
Waterloo Ducks – Wellington – White Star – Wolvendael –
Zaid.



2. Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 2 juin 2020

Nous n'avons pas reçu de commentaires particuliers par rapport au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 2 juin 2020.

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Allocution de bienvenue

Yves HENET, Président de la LFH, souhaite la bienvenue aux membres et clubs présents.

Lors de son intervention, le Président met l'accent sur différents points et bien évidemment, en premier lieu, l'impact et la gestion de cette crise sanitaire majeure que nous connaissons depuis le mois de mars 2020 et qui, après une accalmie au début de la saison 2020/2021, a repris de plus belle depuis la fin du mois d'octobre avec tous les championnats à l'arrêt, à l'exception de la Division d'Honneur Dames et Messieurs.

L'ensemble des dirigeants et des membres du staff de la Ligue sont particulièrement conscients de la situation particulièrement délicate que le monde sportif vit actuellement. Des efforts importants sont menés pour tenter de soutenir au maximum les clubs et leurs membres en vue de sortir de la crise.

Dans ce contexte délicat, les résultats financiers et le budget qui vont être présentés sont satisfaisants, démontrant une bonne résilience et sont bien moins catastrophiques que ce que d'autres fédérations sportives vivent actuellement. Plus que jamais, la prudence est de mise et toute la priorité doit être accordée aux clubs, en fonction des moyens disponibles.

Enfin, le Président Yves HENET a rappelé l'importance de l'Assemblée générale du mois de juin 2021, où pas moins de 5 mandats d'administrateurs (dont celui de la Présidence de la LFH) viendront à échéance. Le Président a annoncé à cette occasion son intention de se représenter pour un nouveau mandat à la Présidence de la LFH.



4. Finances

Résultats 2020

Michel Minet, Administrateur et Trésorier de la LFH, présente tout d'abord les résultats pour l'année 2020.

Les comptes sont présentés suivant le modèle de comptabilité annexé à l'Arrêté du Gouvernement du 17 novembre 2011 fixant le modèle de comptabilité des fédérations sportives.

Les comptes annuels présentent un total de bilan de 718.421,39 EUR avec une perte de l'exercice de 39.489,92 EUR. Nous vous proposons de reporter cette perte.

Le compte de résultat se décompose comme suit :

Produits	2.504.487
Charges	-2.543.977
Résultat	-39.490

La crise Covid a influencé l'activité en 2020.

Nous avons enregistré un ralentissement de la croissance avec seulement 1% de progression du nombre de joueurs pour atteindre un total de 26.483 joueurs.

L'ensemble des activités sportives ont été impactées par la crise. Les championnats ont été interrompus de mars à juin et d'octobre à décembre 2020.

Des moyens exceptionnels sur fonds propres de la Ligue, à hauteur de 150.000€, ont été dégagés pour soutenir les clubs.

La LFH n'a pas pu mener à bien les projets qu'elle comptait réaliser au cours de l'année 2020. On pense à : Hockey2school, Street Hockey, Hockey4All et le Parahockey.

Les frais de fonctionnement sont en baisse, ce qui a permis de maîtriser le résultat 2020 en tenant compte des aides faites aux clubs.

Les frais de personnel sont en hausse. Les collaborateurs, engagés au cours de l'année 2019, ont travaillé une année complète en 2020.



La crise Covid a donc largement influencé l'activité. Cependant la baisse de revenus a été maîtrisée. Pour limiter l'impact sur les comptes, la Ligue (et la fédération dans son ensemble) a eu recours au chômage temporaire durant plusieurs semaines de l'année 2020.

Rapport du réviseur aux comptes

Comme l'an dernier, il a été demandé aux réviseurs d'entreprises EY de procéder à un contrôle externe des comptes. Ce dernier s'est avéré positif également puisque **les réviseurs ont émis un rapport sans réserve** qui est joint en annexe du présent procès-verbal.

Approbation des comptes – Décharge aux administrateurs – Décharge au réviseur aux comptes

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner » :

- **Les comptes 2020 sont approuvés à 96% des voix**
- **Décharge est donnée à l'unanimité d'une part, aux administrateurs et d'autre part, aux commissaires aux comptes.**

Budget 2021

Le Trésorier présente ensuite le projet de budget 2021 qui a été élaboré au sein de la cellule financière et validé par la suite par l'Organe d'administration de la Ligue.

Comme chaque année, celui-ci est établi sur des bases prudentes. Tout comme pour l'année 2020, cette prudence est encore plus de mise avec les effets prévisibles de la crise COVID-19 qui perdureront une bonne partie de l'année.

Il est donc fort probable que les prévisions financières qui sont présentées ce jour différeront plus ou moins fortement de la réalité en fin d'année 2021, en fonction du moment où l'activité pourra reprendre normalement.

Quelques points à relever à ce sujet :

- Croissance des membres maintenue à zéro
- Tout comme la saison dernière, pas d'indexation des barèmes de cotisations durant la saison 2021/2022
- Subsidés complémentaires potentiels ramenés à zéro
- Enveloppe Covid de 40.000€ encore à affecter
- Les autres postes se basent sur une reprise progressive d'une activité normale.



Le projet de budget escompte aujourd'hui un résultat négatif de 21.800€.

Plus que jamais, la situation financière de la Ligue sera suivie étroitement, en espérant bien évidemment que les prévisions pessimistes évoluent positivement dans les mois à venir.

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », le budget 2021 (-21.801€) est approuvé à 96% des voix exprimées par l'Assemblée générale.

Renouvellement du mandat des réviseurs aux comptes

Sur la base de la bonne collaboration qui a pu être établie avec les réviseurs, la Ligue propose de renouveler le mandat des réviseurs aux comptes EY pour les trois prochains exercices financiers : 2021, 2022, 2023.

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », la proposition de renouveler le mandat des réviseurs aux comptes EY pour les trois prochains exercices financiers est approuvée à 98% des voix exprimées par l'Assemblée générale.

5. Crise sanitaire – état de la situation

Dominique COULON, Directeur général de la LFH fait le point de la situation par rapport à la crise sanitaire tant sur le plan financier que sur les potentielles conséquences sportives liées à l'arrêt des compétitions depuis la fin du mois d'octobre 2020, à l'exception des Divisions d'Honneur Dames et Messieurs.

Concernant le volet sportif de la question, nous y reviendrons plus en détail lors de l'Assemblée générale de l'ARBH qui suivra cette AG.

Lors du débat qui suit par rapport au volet financier de la crise, plusieurs questions sont posées par les clubs quant aux éventuelles mesures financières complémentaires qui pourraient encore être dégagées. D'autres sont inquiets par rapport à la pression qui viendra fort probablement des membres en ce qui concerne le remboursement des cotisations.

Ces différents points sont suivis et analysés jour après jour au sein de la Ligue et il est convenu qu'une communication sera très prochainement transmise par la fédération vers les clubs, en insistant en particulier sur le soutien et la solidarité nécessaire à l'égard des clubs, compte tenu de leur situation très délicate.



6. Varia

Pas de varia.

Tous les points ayant été abordés, le Président clôt les débats à 20h et remercie les membres pour leur présence à distance dans ces circonstances toutes particulières.

Yves HENET
Président



Dominique COULON
Directeur général